

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
21/03/2025	31/03/2025	En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 19

L'an deux mil dix vingt cinq

*Le 26 mars à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : BRIAND Henri, LANDAIS Fabienne, JOUAUX Laëtitia, BERTAUX Delphine

ABSENTS : Néant

POUVOIR : BRIAND Henri donne pouvoir à Albert Isambard, LANDAIS Fabienne donne pouvoir à Rémy Goron, JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à François Duret, BERTAUX Delphine donne pouvoir à Xavier Saint-Mleux

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°09-03-2025 Affectation de résultat du Budget Espace Tuffin 2024

Monsieur le Maire rappelle que le compte financier unique du budget Espace Tuffin 2024 de la commune présente les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement de 2024 : 52 739,64€
- Excédent d'investissement de 2024 : 40 147,20€

Le Conseil Municipal ayant voté le compte financier unique 2024, il convient de procéder à l'affectation des résultats.

Aussi, monsieur le Maire propose :

- De reprendre l'excédent de fonctionnement du compte financier unique 2024 pour la somme de 52 739,64€, en recettes de fonctionnement au budget Espace Tuffin 2025 de la commune, à l'article 002 « Résultat de fonctionnement reporté (Excédent) »
- De reprendre la totalité de l'excédent d'investissement du compte financier unique 2024, soit la somme de 40 147,20€ en recettes d'investissement au budget Espace Tuffin 2025 de la commune, à l'article 001 « Résultat d'investissement reporté (excédent) ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Inscrit au budget primitif Espace Tuffin 2025 les crédits suivants :

	Imputation	Montant
Recettes de fonctionnement	Compte 002 <i>Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)</i>	52 739,64€
Recettes d'investissement	Compte 001 <i>Résultat d'investissement reporté (excédent)</i>	40 147,20€ <i>(montant de l'excédent d'investissement 2024)</i>

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

